

Oneg Chabat

n° 220



« *Le Délice du Chabat* »

La Bénédiction inouïe de Chabat

Béréchit 2-3 « D'IEU bénit le septième jour », la Tora témoigne donc que le jour de Chabat est le jour de la bénédiction.

Le H'idouché Harim soulève une question formidable : pourquoi tout le monde ne ressent pas la bénédiction du Chabat ?

Il donne une réponse encore plus formidable : pour ressentir la bénédiction du Chabat il faut avant tout sortir de la malédiction, comme nos sages enseignent dans le Midrach Béréchit Raba 59-9 « la malédiction ne peut pas se lier à la bénédiction » !

Le Sifté Tsadik développe : les jours de la semaine sont sous le signe de la malédiction comme disent les Sages au traité Sota 49A « la malédiction de chaque jour augmente de celle de la veille ! ». Alors que Chabat est sous le signe de la bénédiction. C'est la raison pour laquelle il est conseillé de faire téchouva tous les vendredis afin de sortir de la malédiction de la semaine pour s'introduire dans la bénédiction du Chabat.

Le Chem Michmouël cite les propos du H'idouché Harim et s'exclame (Parachat Béréchit) : la malédiction est prononcée dans le livre de Dévarim 27-26 envers « celui qui ne réalise pas les paroles de la Tora pour les mettre en pratique ». Pour recevoir la bénédiction du Chabat il est nécessaire de se préparer grandement par l'éveil

Chabat - le jour des meilleurs souhaits

Il est une bonne coutume de bénir les enfants tous les vendredis soir, disent nos Maîtres. Rabi H'aïm Falag'i explique : au courant de la semaine, il arrive que les enfants énervent, d'une manière ou d'une autre, leurs parents, dans leur colère les parents prononcent des propos désobligeants et sévères à leur enfant. Une fois la colère apaisée, les parents regrettent ceux qu'ils ont pu dire à leur enfant. Mais nous savons que la parole laisse des traces et à des influences, et les mauvaises paroles dites aux enfants peuvent entraîner des conséquences regrettables. Comment annuler ces paroles négatives ? Chabat est un jour de joie et de bénédiction. En ce jour les parents bénissent leur enfant pour annuler les paroles gênantes qu'ils auraient pu prononcer sur leur enfant (rapporté par Rav Goal Elkarif Sas Béimratéh'a Béréchit page 45).

La sérénité du Chabat nous permet de retrouver notre calme, de prendre conscience, notamment, des propos malveillants qu'on aurait sorti de notre bouche à cause du tumulte de la semaine. Ce calme "chabatique" nous invite à revoir tout ce qui est sorti de notre bouche durant la semaine, et si on se rend compte que certaines paroles étaient déplacées il nous faut se dépêcher de les corriger. Comment ? En prononçant des bénédictions. De surcroît lorsqu'il s'agit de nos enfants. Bénissons-nous suffisamment nos enfants ? Je n'en suis pas sûr ! Les sages nous aident dans cet exercice si précieux. Que nous ayons prononcé des paroles agressives ou non à nos enfants durant la semaine (ce qui est grave en soi, bien évidemment) prenons le temps le jour de Chabat de bénir nos enfants grandement. Chabat n'est pas le jour de règlement de compte en famille, h'as véchalom, mais le jour où on se souhaite le meilleur !

de l'esprit, le cœur et la conscience, ces trois éléments sont les réceptacles de la lumière divine !

Le Séfat émet écrit (H'ayé Sara 5646) : c'est en accueillant le Chabat avec Joie, dans le même ordre d'esprit qu'il est conseillé de faire rentrer tôt Chabat "tossefet chabat", et, en cela où nous avons la foi de la sainteté du Chabat que nous sortons de la malédiction pour se diriger vers la bénédiction.

La question du H'idouché Harim est celle que tout le monde se pose : pourquoi je ne ressens pas la bénédiction du Chabat ? Comment faire pour goûter la bénédiction du Chabat ? Qui ne veut pas accéder à la bénédiction du Chabat ?

Le H'idouché Harim dans sa réponse nous rappelle un point essentiel, peut-être évident, mais dont nous avons tendance à oublier "tant que tu es dans la malédiction tu ne peux pas atteindre la bénédiction".

Est-ce à dire que celui qui est maudit est condamné ? H'as véchalom, nul n'est condamné, sauf celui qui veut rester dans le pire. Alors le H'idouché Harim nous invite à sortir de la malédiction.

Le programme proposé ici, certes n'est pas simple, mais tout d'abord lorsque veut la bénédiction il y a des efforts à fournir, et pour recevoir la bénédiction nul ne dira qu'il n'est pas prêt à s'investir. Le contraire témoignerait de sa volonté de ne pas être béni !

Deuxièmement, on ne peut pas espérer savourer la bénédiction si on reste abîmé en soi. Il lui faut à l'homme des outils pour accueillir le meilleur.

Quel est ce programme ? Téchouva, réflexion, cœur, conscience et enfin la joie et la foi... Chaque effort fourni dans ce sens est source de bénédiction inouïe et incommensurable.

Il est tout autant fabuleux que l'on puisse sortir du pire, du maudit, et ce par le moindre effort allant dans le sens du meilleur ! Chabat nous libère du pire.



Accrocher ou décrocher un objet du mur

*D'après Rav Ofir Yitsh'ak Malka
Halih'ot Chabat II page 356*

A-t-on le droit Chabat de suspendre au mur un montre murale, une photo ou un agenda ?

De toute évidence il est interdit Chabat de planter un clou dans un mur ! La question soulevée ici est lorsque le clou est déjà enfoncé, mais on veut remettre une photo qui est tombée, ou l'enlever et la remettre pour la montrer, ou vérifier une date sur un agenda suspendu au mur.

Le Maguen Avraham dit qu'il est permis le jour de Chabat de suspendre des tissus peints et colorés pour orner les murs de la maison (rapporté dans le Michna Béroura 315-7 et Kaf Hah'aïm 315-12 et H'azon Ovadya Chabat 5- page 315). Cependant le H'azon Ich diverge, il dit qu'il est permis d'accrocher ces draps uniquement pour moins

que sept jours sinon cela s'appelle "boné" (construire). Il est donc autorisé d'accrocher photo, montre et agenda au mur selon la majorité des décisionnaires.

Cependant certains décisionnaires pensent que les photos et montres murales sont mouktsé le jour de Chabat - H'azon Ich, Rav C.Z. Auerbach, Rav Elyachiv, Or Letsion ; alors que selon d'autres opinions ce n'est pas mouktsé - Igrot Moché, Minh'at Yitsh'ak, Rav H.P. Sheinberg, et Rav Ovadya Yossef.

En revanche l'agenda n'est pas mouktsé selon tous les avis, car : il arrive assez souvent qu'on le décroche pour l'utiliser, et, en plus de cela la place qu'on lui réserve est fortuite, puisque de toute façon il faut s'approcher de l'agenda pour le consulter avec précision, à la différence de la montre ou les photos dont on choisit une place précise sur le mur.

Au début de la Paracha de Chémot la Tora que Yaâkov et sa famille sont venus, chacun avec sa famille, en Egypte (1-1) « éte yaakov ich oubéto bahou ». Le Baal hatourim fait remarquer que les dernières lettres hébraïques des mots "éte yaakov ich" forment le mot Chabat, parce que c'est grâce au mérite du Chabat qu'ils seront libérés de l'Egypte.

Chabat nous sort de toutes les galères !

Envoyez vos dons à Cej

**31 Avenue Henri Barbusse 06100 Nice
soyez bénis de tous les bonheurs.**

Horaires Chabat Kodech Nice 5783/2023

Vendredi 13 janvier – 20 tevet

Entrée de Chabat 16h58

***pour les Séfaradim réciter la bénédiction de**

l'allumage AVANT d'allumer*

Samedi 14 janvier – 21 tevet

Réciter le Chémâ avant 9h53

Sortie de Chabat 18h04

Rabénou Tam 18h13